

Encouragement au sieur Béquet, chef de traite au Fort Dauphin

A l'Isle de France, le 21 septembre 1769

Un document des Archives Nationales. A.N. Col. E 26,

Dossier *Béquet, Jean Baptiste, régisseur en chef des traites à Madagascar*, vues 556-557.

A rapprocher d'une lettre de Maudave au ministre du 17 novembre 1769 dans laquelle il explique les circonstances dans lesquelles Bequet passa avec lui au Fort Dauphin quelques jours après avoir reçu ce certificat.

=====

Nous François Jullien Dudresnay Ch. Seign. Desroches Gouverneur, Lieutenant Général commandant pour le Roi aux Isles de France, de Bourbon, et dépendances. Et Pierre Poivre, Ch. de l'ordre du Roi, Commissaire pour Sa Majesté, Ordonnateur faisant fonction d'Intendant aux dites îles, Président des Conseils Supérieurs y établis.

Avons sur les bons rapports qui nous ont été faits de la vie, mœurs et capacité du Sr Jean Bequet, en fait de traite au fort Dauphin et pour lui donner des marques de nos bienveillances nous lui avons alloué et allouons la quantité de dix pour cent sur tout ce qu'il pourra traiter au compte de Sa Majesté au fort Dauphin, et donnons plein pouvoir au dit Sieur de repasser à l'Isle de France sur la flûte du Roi *la Garonne*, toutefois, s'il voit que ladite flûte ne soit pas dans le cas de faire un deuxième voyage cette année.

Donné en notre Gouvernement le vingt unième jour de septembre mil sept cent soixante neuf.

Signé le Ch. Desroches, et Poivre

* * *